



COMPTE-RENDU

Réunion d'information et d'échanges à Genas Mercredi 29 juin 2022

Intervenant.e.s :

- Vincent MONOT, vice-président SYTRAL Mobilités
- Daniel VALERO, maire de Genas et 1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais au Développement économique et aux Transports
- Nicole SIBEUD, adjointe au maire de Chassieu
- Alice MÜLLER, cheffe de projet
- Caroline PROSPERO, directrice du développement SYTRAL Mobilités
- Séverine LARDELLIER, responsable concertation, relations riverains et communication chantier SYTRAL Mobilités
- Isabelle JOLY, chargée de relations riverains SYTRAL Mobilités

Animation : Séverine LARDELLIER

Durée de la réunion : 2h, 19h - 21h

Nombre de participants : 31 participants

La réunion publique s'est déroulée dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Genas. Trente minutes ont été consacrées à la présentation du projet et du cadre des échanges. 1h30 ont ensuite été dédiées aux échanges avec les participants.



1. Ouverture de la soirée

L'**animatrice** se présente et souhaite la bienvenue aux participants. Elle explique l'objectif de la réunion : informer et échanger sur le projet de la ligne de l'Est lyonnais.

Les participants ont été invités, à leur entrée dans la salle, à positionner leur lieu d'habitation et leur principale destination en transports en commun. La plupart des secteurs de Genas sont représentés. La principale destination est Vaulx-en-Velin La Soie.

Daniel VALERO, maire de Genas, 1er Vice-Président de la CCEL au Développement économique et aux Transports rappelle l'historique des échanges dans le cadre du SCoT, pendant lesquels avait émergé un principe de développement des transports en commun vers l'Est lyonnais.

Il se félicite que ce projet soit présenté aujourd'hui. Il rappelle que la LEL a fait l'objet d'un article dans le dernier Genas Mag et précise que les villes de Genas et Chassieu travaillent en coopération sur ce projet.

Vincent MONOT, vice-président SYTRAL Mobilités, présente le plan de mandat « Destinations 2026 », dans lequel s'insère le projet de LEL.

Le plan de mandat répond à trois objectifs : répondre à l'urgence climatique, participer à la cohésion des territoires et soutenir la relance de l'économie locale.

Il s'articule autour de plusieurs lignes structurantes : 3 lignes de tramway (prolongation de T6, T9, T10) et une ligne de BHNS Part Dieu <> Sept Chemins. T9 et BHNS seront en interconnexion avec la LEL.

Le plan de mandat, c'est aussi le renouvellement de 40% des bus, plus propres, plus silencieux, plus confortables, la création de corridors bus pour améliorer les lignes existantes, l'automatisation des métros, et l'augmentation de capacité des tramways existants T1 et T2, grâce à des rames longues.

Dans ce plan de mandat, la LEL est conçue comme une ligne de bus à service renforcé pour mieux mailler le réseau et consolider les interconnexions avec T3, T9, métro A à La Soie et le BHNS aux Sept Chemins.

L'objectif du projet est aussi de favoriser le développement des modes de déplacement actifs.

1. Le projet de LEL

Alice MÜLLER, cheffe de projet, explique la finalité de la LEL : assurer un rabattement efficace de Chassieu et Genas vers La Soie et Sept-Chemins. Il ne s'agit pas d'une ligne de desserte fine mais d'une ligne structurante forte et régulière, assurant un temps de trajet garanti.

La LEL sera plus performante, avec des bus toutes les 10 minutes en heure de pointe. Grâce à des aménagements aux carrefours, la priorité sera donnée aux bus afin de garantir la régularité de la ligne.

Le système de priorité aux carrefours est assuré par un système de détection des bus qui passe le feu au vert lorsque le bus arrive. Une réflexion va être menée sur la reprise des priorités aux carrefours sans feu tricolore.

La LEL délivrera des services de qualité, tels que de l'information voyageurs en temps réel, ou des assises en stations pour une attente confortable, des stationnements vélos en station, des distributeurs de billets aux deux principaux arrêts.

Elle sera plus respectueuse de l'environnement avec des bus roulant au bioGNV.

Aux Sept-Chemins et au giratoire René Cassin, des voies seront dédiées aux bus. Les aménagements seront végétalisés autant que possible. Les cheminements piétons et vélos seront améliorés autour des arrêts et des stationnements vélos seront proposés.



En partenariat avec les collectivités (communes de Genas, Chassieu, CCEL, Métropole de Lyon), ces connexions seront étudiées pour une cohérence globale des mobilités actives et transports en commun.

Enfin, les aménagements permettront d'accueillir des bus articulés afin d'augmenter la capacité de la ligne sans travaux supplémentaires

Alice MÜLLER explique le choix du mode : une ligne de bus est un mode adapté au territoire, qui permet de partager l'espace public avec les piétons, vélos et voitures, tout en permettant une fréquence importante et en assurant la régularité

Alice MÜLLER explique que les études démarrent sur tous ces sujets et également sur la restructuration des lignes de bus actuelles, en lien avec l'arrivée de la LEL.

En ce qui concerne l'amplitude horaire de la ligne, les études d'exploitation à venir permettront d'identifier le besoin afin de proposer l'offre la plus pertinente.

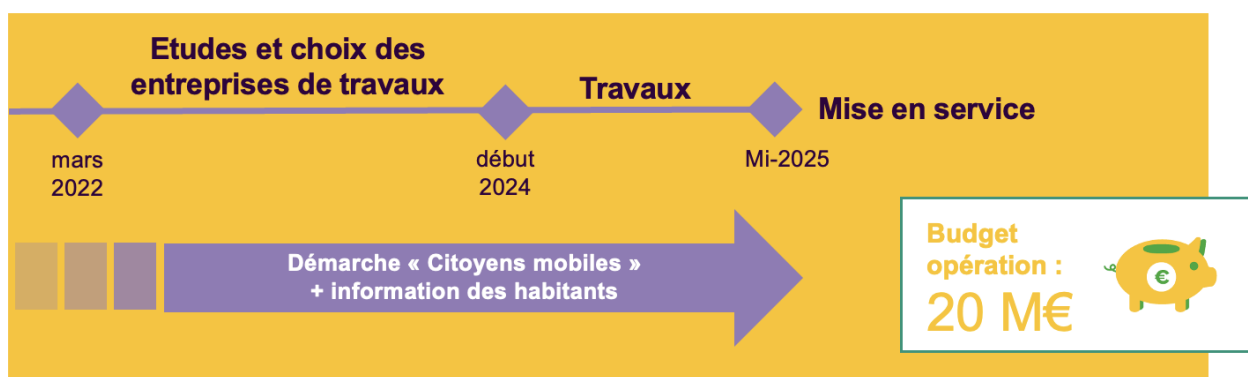
Enfin, elle explique que la LEL ouvre l'opportunité de repenser la desserte du territoire en transports en commun mais aussi d'envisager les mobilités dans leur globalité (covoiturage, cheminements piétons et vélos, etc.). Elle précise qu'une mise en cohérence des schémas de réseaux vélo entre la Métropole et la CCEL sera faite.

La mise en service est prévue pour 2025. Les lignes de bus actuelles pourront bénéficier des travaux d'aménagement.

Alice MÜLLER précise également que Sytral Mobilités dans le cadre de la RSS (restructuration du réseau de surface) portera une attention particulière sur les territoires concernés par des projets de lignes structurantes comme la LEL. Il y aura dès lors une analyse et une adaptation du réseau existant, suppression ou création de lignes et notamment pour ce territoire une analyse sur le trafic nord sud en compléments de la LEL.

Alice MÜLLER précise que le projet n'a pas d'impact foncier.

Les grands jalons pour le projet de LEL sont les suivants :



Elle annonce que, fin 2022-début 2023, un nouveau rendez-vous sera organisé pour présenter les études.

2. Les citoyens mobiles

Isabelle JOLY présente le dispositif des citoyens mobiles. Cette démarche participative vise à travailler avec les citoyens sur les solutions de mobilités en complémentarité des transports en commun sur le territoire de



l'Est Lyonnais. Elle commencerait en septembre-octobre, dans un format qui reste à construire. Elle invite les participants à remplir le questionnaire pour manifester leur souhait de participer au dispositif.

3. Echanges

- **Une participante note que la LEL rabat vers Lyon. Elle s'interroge sur les projets prévus intra-Est Lyonnais. La liaison vers Meyzieu existe aujourd'hui par exemple. Or la liaison vers Saint-Priest n'existe pas, impliquant du covoiturage, etc.**
- **Une participante confirme que la liaison Genas <> Meyzieu existe mais n'est pas fiable. Elle souhaite avoir de l'information sur toutes les lignes qui desservent Genas. Elle rappelle que la desserte du Sud de la commune est importante également.**
- **Un participant demande à connaître les études pour les gens qui vont vers Gerland, vers le Sud.**

Daniel VALERO rappelle l'existence du transport à la demande qui permet de desservir Genas, avec des arrêts bien précis. Ce service existe depuis presque deux ans.

En ce qui concerne les fréquences Nord-Sud, il explique qu'une ligne avait été mise en place pour rentrer dans Muret par la rue Carnot. Elle avait en moyenne 5 passagers par jour, avec pourtant le même cadencement que la ligne 28. Par ailleurs, les habitants de la rue Carnot se plaignaient du passage des bus dans cette rue contrainte. Après l'expérimentation d'un an, le SYTRAL a fermé la ligne.

Une autre expérimentation a été réalisée dans le sens Nord-Sud, avec la ligne Saint-Bonnet <> Genas afin de desservir notamment la Maison du Rhône ou la piscine de Saint-Bonnet. De la même manière, la ligne a été fermée au bout d'un an par manque de fréquentation.

Il précise aussi que les projets d'aménagement font évoluer les besoins, et cite notamment la création du collège et le déplacement de la Maison du Rhône. Ces sujets de desserte sont à travailler. Il invite les participants à appréhender les besoins de desserte mais aussi le format des véhicules (bus, mini-bus, navettes, etc.)

En ce qui concerne la desserte du Sud-Est, il estime que la transformation de Sept-Chemins en hub de transports serait intéressante.

Il conclut en expliquant que ce travail de maillage, réalisé en lien avec l'arrivée de la LEL, sera fait à partir de Genas, ville centre de la CCEL. Il explique que SYTRAL Mobilités et la CCEL travaillent déjà en coordination sur le sujet des dessertes de l'Est Lyonnais.

Vincent MONOT confirme que la LEL sera réalisée dans un cadre plus global de réorganisation des transports en commun à horizon 2025. Il explique par ailleurs, que le nouveau plan de mobilités est en cours de conception, pour définir l'ensemble des besoins de transports à long terme (horizon 2040).

- **Une participante souhaite des réunions régulières pour que les habitants puissent participer à la conception de ce réseau de transport cohérent.**
- **Un participant s'interroge sur le tracé de la LEL et son passage dans les bourgs de Chassieu et Genas, déjà saturés en heure de pointe. Il cite notamment la rue de la République à Genas.**

Daniel VALERO explique que les études vont permettre de déterminer les priorités aux carrefours, notamment à celui place de la République.



Alice MÜLLER complète en expliquant que les pratiques actuelles de stationnement en double file sont aussi prises en compte dans les études.

Vincent MONOT invite à la comparaison avec le BHNS qui circulera sur la route de Genas. Le transport en site propre sur le parcours intégral implique une suppression de la place de la voiture. A Genas, la voirie est plus contrainte l'espace reste encore à partager avec la voiture.

Alice MÜLLER précise que les pertes de régularités des lignes actuelles liées à la circulation routière sont connues et servent de retour d'expérience pour les études sur la LEL.

Daniel VALERO explique que le temps gagné l'est sur l'ensemble du parcours. Il rappelle la possibilité que les voyageurs auront de prendre une correspondance à Sept Chemins pour se rendre à la Part Dieu en BHNS.

- **Une utilisatrice de la ligne 28 exprime les difficultés de voyage rencontrées aujourd'hui : pas de places assises, fréquence très limitée. Elle explique par ailleurs que le fonctionnement du service de TAD (transport à la demande) n'est pas compréhensible. Enfin, elle précise que le quartier Vurey a des projets de développement (lotissements) et pourrait utilement faire l'objet d'un développement des transports en commun. Elle regrette que les arrêts de la ligne 28 soient régulièrement détériorés. Enfin, elle explique qu'elle n'ose pas aujourd'hui laisser son vélo à Genas et estime que des stationnements vélos sécurisés seraient opportuns.**

Daniel VALERO et Vincent MONOT rappellent le contexte de pénurie de chauffeurs, au niveau national. Les transporteurs déploient des efforts importants pour améliorer le recrutement et l'attractivité de ces emplois.

- **Un participant demande le nombre d'arrêts de la future LEL sur le territoire de Vaulx-en-Velin et s'interroge quant à la pertinence du détour réalisé par les bus dans la ZI.**
- **Un participant s'interroge sur la fréquence des bus de la LEL en dehors des horaires de pointe. Il explique que la fréquence d'une heure aujourd'hui sur la ligne 28 n'incite pas à l'utiliser.**

Daniel VALERO rappelle que la ligne 28 fait un détour dans la ZI afin de desservir les habitants du quartier d'Anne Franck tout comme la partie des Grandes Terres de la ZI. La LEL ne changera pas cela. Ce petit détour est nécessaire pour répondre à un besoin existant.

Vincent MONOT confirme que si l'on rajoute une ligne de bus à service renforcé, l'objectif est aussi de favoriser le report modal, et de réduire le nombre de voitures sur les routes.

Alice MÜLLER complète en expliquant que l'amplitude horaire et la fréquence en heure creuse et le week-end restent à déterminer : ils seront fixés de manière à rendre la LEL attractive et à développer l'usage du bus dans le secteur.

En ce qui concerne les arrêts, elle confirme que des arrêts intermédiaires ne sont pas prévus entre Sept-Chemins et La Soie. Ils reviendraient à créer de la desserte fine intra secteur Sud de Vaulx-en-Velin, or ce n'est pas l'objectif de la LEL. Le maillage fin de ce secteur Sud de Vaulx-en-Velin est étudié par ailleurs par SYTRAL Mobilités et ses partenaires.

Le fonctionnement du TAD est précisé à la fin de ce présent compte-rendu.

- **Un participant explique que, rond-point de l'Epine, pour la montée, il faut marcher jusqu'au forum pour ne pas attendre dans la ZI, secteur non sécurisé. Il estime que l'arrêt devrait être déplacé.**



- Une participante évoque les adolescents et les étudiants dont les horaires ne sont pas similaires aux heures de pointe traditionnelles (études, loisirs, sorties) et invite à prendre en compte les besoins de la jeunesse. Par ailleurs, elle complète en disant que la fiabilité est un élément phare pour les transports. Elle regrette l'absence de bus le soir.
- Un participant exprime le fait qu'un bus toutes les heures ne convient pas, n'est pas du tout attractif.

Alice MÜLLER confirme que l'objectif est bien de répondre à ces enjeux et d'augmenter l'amplitude horaire, la fréquence, la régularité et la fiabilité des bus.

- Une participante explique que l'arrêt du Z15 rond-point de l'Italie n'est pas suffisamment sécurisé.

Daniel VALERO explique que les rues seront refaites d'ici 2023, améliorant la sécurité sur ces axes.

- Un participant s'interroge à propos des deux couleurs de la ligne sur la carte de la présentation de la LEL et la desserte de l'aéroport. Par ailleurs, il constate que de nombreuses personnes viennent de l'Est de Genas pour aller sur Lyon et suggère l'installation de parkings relais pour faciliter le rabattement vers la LEL.

Daniel VALERO rappelle l'existence de la ligne 48 qui permet aujourd'hui de desservir l'aéroport.

Alice MÜLLER explique que la ligne LEL ira jusqu'à l'aéroport, mais probablement en service partiel. Les études d'exploitation détermineront le nombre de bus qui iront jusqu'à l'aéroport.

Daniel VALERO estime qu'il serait intéressant de coordonner la LEL avec les horaires des TGV pour Paris et des avions.

- Un participant demande si le tarif du RhônExpress sera revu afin d'éviter l'utilisation de la LEL pour se rendre à l'aéroport.

Vincent MONOT explique que le RhônExpress est intégré aux réflexions générales sur la mise en cohérence du réseau de transport à l'échelle de la métropole.

Daniel VALERO complète en estimant que les Lyonnais ne transiteront pas par Genas pour rejoindre l'aéroport, trajet trop long.

Vincent MONOT revient sur les parkings relais. Il estime que la personne en voiture continuera pour aller dans le centre ou vers un autre P+R sur une ligne plus structurante. Il n'est donc pas prévu de P+R sur la LEL.

- Une participante s'interroge sur ce qui est prévu pour les lignes de bus d'ici 2025.

Séverine LARDELLIER revient sur le volet de recrutement des chauffeurs, avec à la fois des efforts réalisés pour recruter. Elle précise aussi que des commissions d'adaptation de l'offre sont prévues pour réfléchir à la situation de l'Est Lyonnais.

Vincent MONOT confirme que le but est de régler le problème de chauffeurs à court terme.



- Une participante exprime sa satisfaction que les TCL et Berthelet aient fait des présentations sur la place de la République. Elle propose que des actions de communication soient déployées dans le magazine pour aider les voyageurs à trouver des solutions de transport.

Daniel VALERO répond qu'une communication sera à nouveau réalisée.

- Un participant demande des précisions quant à la date de mise en service de la LEL qui semble lointaine à l'égard des faibles aménagements prévus.

Alice MÜLLER explique que les aménagements seront étalés dans le temps. Les études vont confirmer le planning.

4. Enseignements de la soirée

En conclusion, Alice MÜLLER constate que le programme de LEL semble répondre aux besoins. Elle note aussi que le sujet de la fréquence est un enjeu majeur, et ne concerne pas uniquement l'hyper pointe. Elle note l'enjeu de réfléchir aux aménagements complémentaires, notamment pour les vélos, ainsi que les aménagements en centres bourg pour garantir la régularité de la LEL.

Daniel VALERO exprime sa satisfaction à l'égard des échanges. Il explique qu'il se battra pour que le planning soit tenu voire raccourci. Il rappelle que la démarche de citoyens mobiles est stratégiquement importante pour travailler tout ce qui va se déployer autour de la LEL afin de mailler le territoire au plus fin.

Vincent MONOT invite les participants à continuer à contribuer sur l'adresse email : lel-contact@sytral.fr. Il estime que l'amélioration du réseau de bus, avec ce projet LEL, permettra de répondre aux attentes et besoins des habitants et usagers et contribuera à améliorer la fiabilité et le confort des déplacements. Il remercie les participants pour leur participation active et rappelle les prochaines réunions d'information prévues sur les autres communes de la LEL.

5. Zoom post-réunion sur le transport à la demande : TAD

Les déplacements possibles :

- Flux internes à la zone Mi-Plaine
- Zone Mi-Plaine <-> centre des communes de Chassieu, Genas et Saint-Priest
- Zone Mi-Plaine <-> points de connexions au réseau TCL (Parilly, Porte des Alpes, Esplanade des Arts, et Décines Grand Large)

Les principes du service :

- Service ouvert à la clientèle de 6h à 20h (6h première prise en charge clientèle - 20h dernière prise en charge clientèle)
- Amplitude conducteur 5h45 – 20h30
- Nombre max de passagers par réservation : 8 (= capacité véhicule 8+1)
- Les courses ne feront pas concurrence aux lignes TCL existantes.
- Réservé : aux personnes de + de 16 ans ou accompagnée d'un représentant légal
- Service accessible sur présentation d'un titre TCL (ticket ou abonnement)
- Points de prise en charge et de dépose des clients précisés lors de la réservation.

Pour se déplacer, le client :



- Effectue sa demande d'adresse à adresse via :
 - l'application smartphone dédiée
 - une interface web tcl.fr
 - en appelant Allô Tcl
- Choisit son horaire de départ ou d'arrivée en fonction de ses besoins
- Peut réserver à l'avance jusqu'à 4 semaines avant le déplacement ou faire une demande en temps réel (15 min en avance)
- Peut réserver des trajets récurrents

Suite à une réservation :

Le jour de la réservation confirmation date et créneau horaire de réservation, rappel du trajet, (notification depuis l'application mobile ou sms)

Le jour du déplacement : timing des messages de confirmation :

- ✓ **60 min avant le début du créneau :** rappel de la réservation (pas nécessaire de préciser l'horaire à ce stade)
- ✓ **15min avant le début du créneau :** confirmation de l'horaire de prise en charge
- ✓ **Disponibilité du suivi en réel :** 15 minutes avant la prise en charge
- ✓ **Guidage piéton** vers le point d'arrêt de prise en charge
- ✓ Identification et **visualisation cartographique** du véhicule en temps réel
- ✓ Recalage de l'horaire en temps réel si besoin (en fonction des conditions du trafic)
- ✓ **Evaluation de la satisfaction** du voyage par le client